

SEANCE PUBLIQUE DU 11 MARS 2022

ANNONCE PUBLIQUE ET CONVOCATION DES CONSEILLERS : 04/03/2022

Présents: MM. Arndt, bourgmestre, Comes, Koppes et Waaijberg, échevins, Jacquemart, Shinn, Hieff, Strecker et Mmes Kauffmann et Weigel et M. Cosic, membres, Mme Hahn, secrétaire

Absents : MM. Schenk et Strotz, membres

Point de l'ordre du jour n°5

Reg.no.32/2022

Règlements : Piscine Kaul, règlement-taxe ; adaptation

Le conseil communal,

Revu la délibération no.67 du 31 mars 2017 concernant l'adaptation des tarifs de la piscine en plein-air « Kaul »;

Après analyse des prix appliqués aux piscines en plein air du Luxembourg;

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins,

A L'UNANIMITE DES VOIX

approuve la modification des tarifs à partir de la saison 2022, tels qu'ils suivent :

Entrées simples:

Enfants 0-4 ans	gratuits
Enfants (≥5 ans), étudiants et adultes	5,00€
Enfants (≥5 ans), étudiants et adultes (à partir de 18 heures)	2,00€

Carnet (12 entrées):

Enfants (≥5 ans), étudiants et adultes	50,00€
--	--------

Groupes accompagnées (à partir de 15 personnes):

Enfants (≥5 ans), étudiants et adultes	4,00€
--	-------

Location chaise longue:

Jusqu'à 17 heures	5,00€
à partir de 17 heures	2,00€

Abonnement annuel pour les 2 piscines :

Enfants	60,00€
Etudiants	85,00€
Adultes	110,00€

Groupes scolaires (Maisons relais, maisons de jeunes, Kannersummer, scouts, ...) forfait sur la période des grandes vacances 150,00€

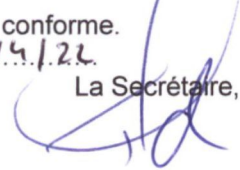
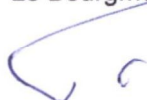
Cours de natation pour enfants de 6 à 10 ans 25,00€
(le stage de 5 cours) du lundi au vendredi de 10:30 à 11:30 hrs sur rendez-vous

Cours de natation pour adultes 27,00€
sur rendez-vous, le carnet de 3 leçons

Le présent règlement-taxe abroge et remplace tous les règlements antérieurs sur la même matière.

La présente délibération est transmise à Madame le Ministre de l'Intérieur aux fins d'approbation.

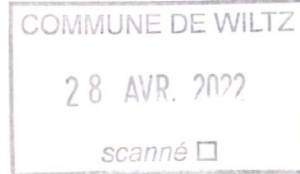
Pour expédition conforme.
Wiltz, le 15.14.22.
Le Bourgmestre, La Secrétaire,



Suivent les signatures.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur



Notre réf.: 83dx9388d/as
Votre réf.:

Ville de Wiltz
Monsieur le Bourgmestre

B.P. 60
L-9501 Wiltz

Luxembourg, le 22 avril 2022

Objet : Modification des tarifs de la piscine en plein air « Kaul »
Délibération du conseil communal du 11 mars 2022

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la délibération du 11 mars 2022 aux termes de laquelle le conseil communal de la ville de Wiltz a modifié les tarifs de la piscine en plein air « Kaul ».

Ladite délibération reste encore à être publiée en due forme et à être reproduite en 1 exemplaire muni du certificat de publication, après quoi il en sera fait mention au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur,



Taina Bofferding

